

LE CARDINAL TASCHEREAU

Il y a dans chaque pays des familles privilégiées qui semblent destinées à marcher toujours à la tête de la société.

Cette constance des honneurs s'attachant à un nom n'est pas le produit du hasard ; elle s'explique par une véritable mission que la Providence impose à certaines familles, comme à certains individus, et elle se justifie par la perpétuation du talent et de l'honneur.

Telle est la famille de Son Eminence le cardinal Taschereau, l'une des plus anciennes et des plus haut placées de notre pays.

Le chef de cette famille, au Canada, a été Thomas Jacques Taschereau, originaire de Touraine, qui vint s'établir ici au commencement du dix-huitième siècle, et qui obtint, en 1736, la concession d'une seigneurie sur les bords de la rivière Chaudière.

En 1728, il avait épousé, à Québec, Marie Fleury-d'Eschambault, petite-fille de Jolliet, découvreur du Mississippi.

Il mourut en 1749, laissant huit enfants qui, à l'exception de Gabriel-Elzéar, moururent sans postérité ou retournèrent en France.

Ce dernier eut quatre enfants, dont le plus jeune, Jean Thomas, épousa Marie Panet, fille de l'honorable M. Jean Antoine Panet, premier président de la chambre d'assemblée du Canada.

Jean Thomas fut nommé juge, et, après avoir fait honneur au banc judiciaire pendant plusieurs années, il mourut du choléra en 1832.

Ses deux fils ont ajouté à son nom un éclat dont il n'a pu jouir. L'un est l'honorable Jean Thomas Taschereau, juge en retraite de la cour suprême, et l'autre est le sujet de cette esquisse.

I

Le cardinal Elzéar Alexandre Taschereau est né à Sainte-Marie-de-la-Beauce, au manoir seigneurial de la famille, le 17 février, 1820.

Dès l'âge de huit ans, il entra au petit séminaire de Québec. A